

Le réseau AMELIO POUR LES PROS

Démarrage du dispositif URGENCE
ADAPTATION



AMELIO
POUR LES PROS

Le dispositif AMELIO

AMELIO
JE RÉNOVE MON LOGEMENT AVEC LA MEL



SERVICE PUBLIC DE LA RÉNO- VATION ET DE L'ADAPTATION DE L'HABITAT PRIVÉ

→ Des solutions pour
tous les propriétaires,
locataires, copropriétaires
et bailleurs d'un
logement privé situé
dans la métropole lilloise.



AMELIO, service public d'amélioration de l'habitat privé



Carte de vœux



Épisode web-série : copro



Épisode web-série : accompagnement social



Nouveaux formats Pédagogiques (shorts, réels)



Campagne publicitaire sur Facebook Animations T3 (27/08 au 2/09) 2 598 visites agenda



Promotion des animations « copros »



Kit stand



Com' AMELIO Pour les pros



Com' Urgence Adaptation



Kit Prévention Des arnaques



[Page Facebook](#) / [Compte X \(ex-Twitter\)](#) / [Page LinkedIn](#) / [Chaîne Youtube](#)



AMELIO
03 20 21 27 77
ameliohabitat.fr

AMELIO
POUR LES PROS

Le dispositif URGENCE ADAPTATION



AMELIO
JE RENOVE MON LOGEMENT AVEC LA MEL

DE L'HÔPITAL
AU DOMICILE

Et si on s'organisait
pour accélérer
l'adaptation de
votre logement ?

Centre Hospitalier
de Roubaix

AMELIO avec France
Rénov'
Le service public pour mieux
rénover mon habitat

MEL

Rappel du contexte

Une population vieillissante

- ↪ Papyboom, allongement espérance de vie, diminution du taux de fécondité
- ↪ En 2007, en France, **21%** de la population avait 60 ans ou plus
- ↪ En 2035, c'est **31%** de la population qui aura 60 ans ou plus



Un manque de logements adaptés

- ↪ seuls **6%** des logements en France sont adaptés aux plus de 65 ans
- ↪ Plus de **95%** des séniors vivent à domicile dans les Hauts de France
- ↪ **75%** d'entre eux sont propriétaires de leur logement

Rappel du contexte

De nombreux accidents domestiques chez les séniors

- ↪ **62%** de 450 000 **chutes à domicile** concernent les **plus de 65 ans**
- ↪ Plus d'un tiers des plus de 65 ans et plus de la moitié des plus de 85 ans **chutent au moins 1 fois / an**
- ↪ **9 000 décès / an** consécutifs à une chute chez les plus de 65 ans, dans **81%** des cas, elle se produit **à domicile**
- ↪ **Conséquences :**
 - La chute représente 30% des motifs d'hospitalisation des personnes âgées
 - 40% des personnes âgées hospitalisées après une chute ne peuvent rentrer à domicile et doivent être accueillies en institution

Urgence Adaptation

Projet qui vise à **favoriser un retour à domicile après hospitalisation** dans un **logement rapidement adapté et sécurisé**, grâce à un **travail multi partenarial** avec tous les acteurs pouvant agir sur le maintien à domicile.



**DE L'HÔPITAL
AU DOMICILE**

Et si on s'organisait
pour accélérer
l'adaptation de
votre logement ?



Urgence Adaptation

Mobiliser les partenaires autour du projet et créer une **chaîne partenariale** avec :

- Les services des Hôpitaux du territoire de la MEL, intéressés par l'action et les services du Département
- Les financeurs potentiels nécessaires à la réalisation de travaux d'adaptation : MEL, caisses de retraite ou complémentaires
- Les artisans du territoire
- L'opérateur Habitat et son ergothérapeute, pour un accompagnement administratif, technique et financier

Optimiser les délais d'intervention grâce à un processus adapté et en se fixant des délais cibles



AMELIO
JE RÉNOVE MON LOGEMENT AVEC LA MEL

DE L'HÔPITAL
AU DOMICILE

Et si on s'organisait
pour accélérer
l'adaptation de
votre logement ?

Centre Hospitalier
de Roubaix

AMELIO avec France
Rénov'
Le service public pour mieux
rénover mon habitat

The advertisement features a photograph of an elderly man and woman walking together in a well-lit room. The woman is using a red four-wheeled walker. The man is walking beside her, looking down at something in his hands. The background shows a doorway and a window with a view of greenery. The text is overlaid on the image in white and blue boxes.

Objectifs du dispositif

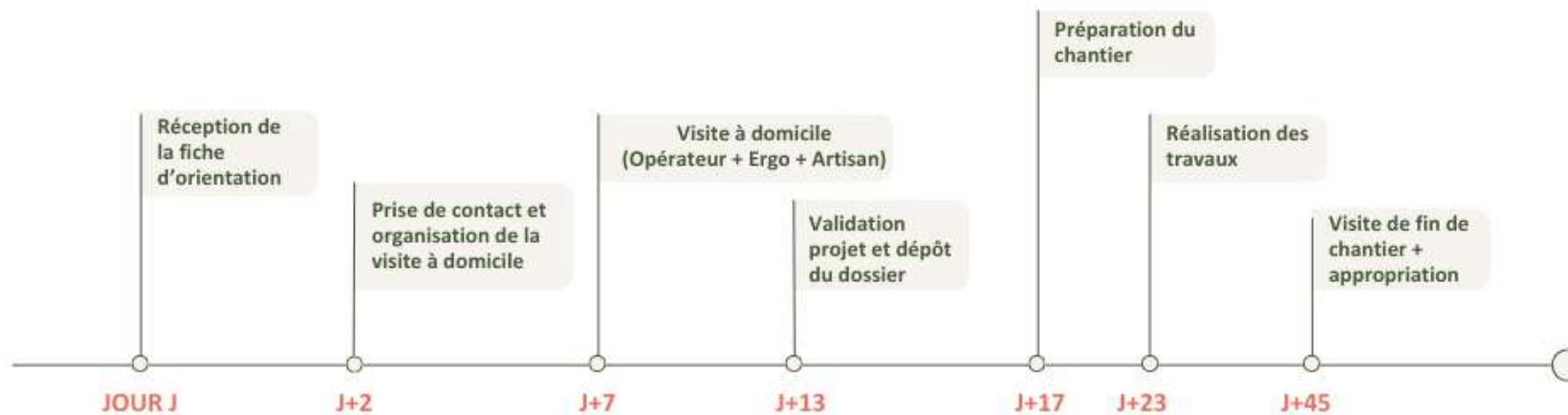
- **Réduire tous les délais** et mobiliser l'ensemble des acteurs pour adapter les logements
- Assurer la sécurité des occupants en réalisant des travaux de sécurisation et d'adaptation du logement
- Améliorer la santé et le moral des occupants en évitant une hospitalisation prolongée
- Optimiser l'utilisation des lits d'hôpitaux et des maisons de retraite médicalisées
- Réduire tous les délais et mobiliser l'ensemble des acteurs pour adapter les logements

Les bénéficiaires

- Personne en situation de handicap bénéficiaire d'une reconnaissance à 50 % par la MDPH ou par le Service Départemental de l'Office National des Anciens combattants et victimes de guerre
- Personne âgée de 60 à 69 ans présentant un GIR de 1 à 6
- Personne âgée de 70 ans et plus : sans condition de GIR
- Propriétaire occupant, locataire parc privé avec accord du propriétaire, hébergé par un tiers familial
- Résidant dans la Métropole Européenne de Lille
- Revenus modestes et très modestes

L'éligibilité est établie par l'analyse réalisée par la structure hospitalière et l'opérateur

Le fonctionnement – déroulé d'un projet



1. Les équipes des établissements de santé évaluent les besoins et remplissent un formulaire d'éligibilité avec l'accord du bénéficiaire. Le formulaire est transmis à l'accompagnateur AMELIO en charge de la commune de résidence du bénéficiaire
2. L'accompagnateur AMELIO contacte le bénéficiaire, contacte les professionnels (architecte, maître d'œuvre, entreprises) concernés par les travaux et l'ergothérapeute pour organiser une visite commune – ils établissent ensemble un projet de travaux
3. Le bénéficiaire valide le projet
4. L'accompagnateur AMELIO dépose les demandes de subvention
5. Les professionnels sélectionnés réalisent le chantier
6. L'ergothérapeute réalise une visite d'appropriation avec le bénéficiaire et accompagne son adaptation à son nouveau logement

Le fonctionnement – les partenariats

Les **partenaires** associés au projet :

La MEL

Les entreprises du réseau AMELIO POUR LES PROS volontaires

La CAPEB du Nord et ses artisans labélisés Handibat, Silverbat

La FFB du Nord et ses artisans labélisés ProAdapt

Saint Gobain et sa filiale Cédéo

L'Hôpital de Roubaix



Partenariat à venir :

L'Hôpital d'Armentières - objectif de démarrage septembre 2026



Le fonctionnement – les partenariats



Partenariat CAPEB / FFB : Pas d'obligation pour les professionnels d'être labélisé Handibat, Silverbat ou ProAdapt mais la mention est faite dans la liste AMELIO POUR LES PROS et les professionnels sont encouragés à se former

Partenariat Saint Gobain et sa filiale Cédéo : accès à un catalogue de matériel rapidement disponible



D Disponible en agence
 J+1 Sous 24H
 J+2 Sous 48H
 J+3 Sous 72H
 J+7 Sous 7 jours
 C Sur commande



Le fonctionnement – le lien aux professionnels

Les professionnels souhaitant intégrer le dispositif doivent :

1. Être membre du réseau AMELIO POUR LES PROS et respecter le fonctionnement de celui-ci
2. Indiquer qu'ils souhaitent faire partie du dispositif et s'engager à respecter les préconisations de travaux et les délais cibles
3. Répondre aux sollicitations des opérateurs selon leurs possibilités d'action au moment de la prise de contact

A la différence d'un dossier Ma Prime Adapt' « classique » dans le cadre d'Urgence Adaptation les entreprises sont contactées par l'opérateur en charge du dossier.

Les opérateurs contactent les entreprises selon l'adaptation de leur offre au besoin, la localisation de l'entreprise, les réponses précédentes à des dossiers Urgence Adaptation. Nous assurons un suivi pour solliciter alternativement les entreprises du dispositif.

Les aides mobilisables

✓ Ma prime Adapt

L'opérateur orienter vers les autres dispositifs d'aide après échange avec l'équipe du partenaire hospitalier

✓ **J'amén'Age59** dans le cadre de l'**APA** (en collaboration avec le département du Nord)

✓ **MDPH** :

- *PCH (prestation compensatoire du handicap)*
- *AAH (allocation adulte handicapé)*
- *ACTP (allocation tierce personne)*
- *AEEH (allocation d'éducation de l'enfant handicapé)*

- ✓ Aides des **collectivités locales** (commune, ...)
- ✓ Certaines **mutuelles**
- ✓ Certaines **retraites complémentaires**

AMELIO
POUR LES PROS

Rappels Ma Prime Adapt' et exemples

DE L'HÔPITAL
AU DOMICILE


Et si on s'organisait
pour accélérer
l'adaptation de
votre logement ?

Centre Hospitalier
de Roubaix

AMELIO avec France
Rénov'
Le service public pour mieux
rénover mon habitat

MEL

Eligibilité ma Prime Adapt



MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte

Ressources	Ma Prime Adapt'	
	revenus très modestes	revenus modestes
AMO	obligatoire	obligatoire
Financement AMO	oui	Oui
Plafond max travaux	22 000€ HT	22 000€ HT
Taux de financement	70%	50%

Eligibilité :

- Dès 70 ans, sans conditions de GIR
- 60-69 ans avec conditions de GIR
- Personnes en situation de handicap (taux d'incapacité 50% ou bénéficiaire PCH)
- Conditions de ressources (TMO / MO)

Aide Mel : 10% pour TM et 5% pour MO des travaux et dépenses de maîtrise d'œuvre sur la base subventionnée par MaPrimeAdapt

Travaux éligible ma Prime Adapt



Adaptation de la salle de bain

- Installation d'une douche de plain-pied en remplacement d'une baignoire ou d'une douche non adaptée
- Rehausse des toilettes
- Pose de carrelage ou revêtement antidérapant
- Mise en place d'un lavabo adapté
- Pose de barres d'appui et mains courantes



Autres travaux y compris extérieurs

- Création d'une pièce supplémentaire
- Création d'une unité de vie
- Installation de meubles pour personnes à mobilité réduite
- Élargissement ou aménagement de parking
- Aménagement du cheminement extérieur
- Autonomie/adaptation : autres choix



Accessibilité

- Création d'une rampe d'accès
- Installation d'un monte escalier
- Installation d'un ascenseur
- Installation d'un monte-personne ou plate-forme élévatrice
- Amélioration de la circulation intérieure - Élargissement de passages
- Aménagement d'une pièce
- Motorisation des volets roulants
- Installation ou adaptation des systèmes de commande (installations électriques, d'eau, de gaz et de chauffage, signalisation, alerte, interrupteurs) de fermeture et d'ouverture (portes, fenêtres, volets, interphones)
- Chemins lumineux



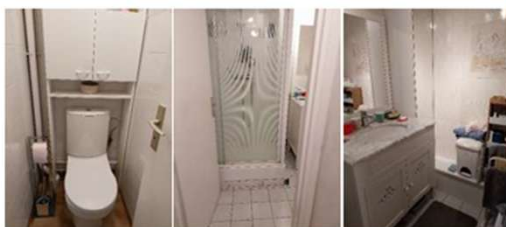
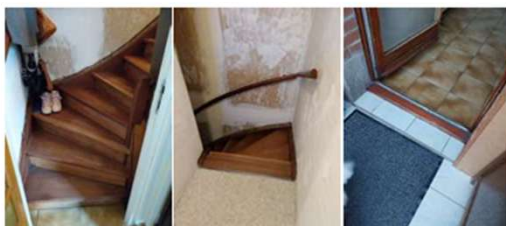
À noter

- Les **travaux induits** sont également éligibles à la prise en charge par MaPrimeAdapt' et devront être clairement affichés dans le diagnostic.
- Un **principe de dérogation** peut s'appliquer seulement pour les travaux identifiés dans le diagnostic afin de s'adapter à la situation et aux besoins des ménages. L'intégration des travaux qui ne figurent pas dans cette liste, sera soumise à l'appréciation de l'instructeur
- ❗ MPA' ne prend **pas** en charge les travaux qui ne sont pas rattachés au logement
- ❗ MPA' ne prend **pas** en charge les travaux entraînant un abonnement pour l'utilisateur (ex : bracelet anti-chutes)

Prise en charge pour une adaptation complète du logement, au-delà de l'accès aux seules pièces essentielles comme la chambre, la cuisine et la salle de bain.

Exemple 1

2. REPORTAGE PHOTOS



3. PRESENTATION DU DEMANDEUR ET DE SON ENVIRONNEMENT

Mr et Mme [REDACTED] âgés respectivement 88 et 81 ans, vivent dans leur maison depuis 1986. Le couple en est propriétaire.

La maison a une surface de 100 m² environ et ne présente ni marches importantes ni dénivelé **à l'exception de la véranda, du garage et à l'entrée de la maison.**

Le logement dispose au rdc d'un salon, salle à manger, une cuisine, des wc et d'une véranda.

Au 1^{er} étage, la maison comporte 3 chambres et une salle de bain.

Les escaliers menant à l'étage sont équipés de plusieurs rampes.

Le souhait du couple est de rester dans leur logement le plus longtemps possible, logement qui leur convient.

Le couple n'a pas connu d'hospitalisation récemment.

Toutefois, Mme dit souffrir de douleurs aux genoux ainsi que des douleurs articulaires à la hanche et aux épaules.

Mme Huyghe continue à sortir occasionnellement notamment pour faire ses courses (à proximité du domicile).

Lors de ses sorties, Mme n'utilise pas d'aide technique pour marcher.

Quant à Monsieur, il sort moins souvent et ne conduit plus.

Le couple exprime **aujourd'hui** des difficultés à utiliser leur douche (trop haute) et envisage de la remplacer par une douche plus sécurisante.

Mme et M [REDACTED] réfléchissent également à la possibilité **d'installer un monte escaliers afin de leur permettre d'accéder à l'étage en toute sécurité (lieu de la salle de bain).**

Exemple 1 - photos

2. REPORTAGE PHOTOS



Exemple 1 – préconisations

5. PRECONISATIONS

Douche :

Afin de faciliter la toilette quotidienne de [REDACTED] il est recommandé de supprimer la douche actuelle. Cet élément serait remplacé par une douche qui devra répondre aux caractéristiques suivantes :

- **Installation d'un receveur extra-plat** avec revêtement antidérapant d'une surface de 140*80 cm posé à même le sol, **idéalement aucun ressaut positif ou négatif**. En cas d'impossibilité technique liée **au bâti, une hauteur jusqu'à 4cm** pourra être tolérée. Au besoin, un système de pompe pourra être installé ou rampe de douche pour atténuer la hauteur. (Voir exemple ci-dessous)
- **Pose d'une paroi de douche fixe et d'une porte pivotante**, afin de faciliter les transferts et l'éventuelle intervention d'une tierce personne, passage utile de 70cm minimum
- Pose d'un **mitigeur thermostatique** à une hauteur du sol comprise entre 1 et 1,10 m avec une douchette amovible, dont le support peut être ajusté entre 1 et 1,80 m,
- **Pose d'un siège fixe rabattable**, à privilégier avec accoudoirs, à une hauteur du sol comprise entre 50 et 55 cm sur le mur perpendiculaire à la robinetterie,
- **Pose d'une barre d'appui antidérapante inclinée ou T inversé** sur le mur de la robinetterie pour faciliter les changements de position assis/debout.
- Pose d'un sol antidérapant dans la salle de bain si nécessaire.



Pompe de relevage



mitigeur avec barre



rampe de douche



siège rabattable

- Installation d'un **lavabo suspendu** permettant une position assise lors de la réalisation des soins de l'apparence. Les genoux devront pouvoir s'insérer facilement sous le lavabo (hauteur libre nécessaire de 70 cm [85 cm maximum], siphon déporté, profondeur du lavabo de 60 cm), avec miroir mural toute hauteur sur le bord supérieur de la vasque afin qu'il puisse être utilisé en position assise (exemples ci-dessous)

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
VERMOREL & MOISÉ

Diagnostic autonomie

6



Exemple lavabo suspendu avec colonne de rangement



Exemple lavabo suspendu avec meuble amovible dessous

Exemple 1 – préconisations

- Remplacement des WC actuels par des WC rehaussés, entre 45 et 50cm, avec la pose d'une à deux barre d'appui afin de faciliter les changements de position (debout/assis) et contribuer au maintien en position assise (exemples ci-dessous).

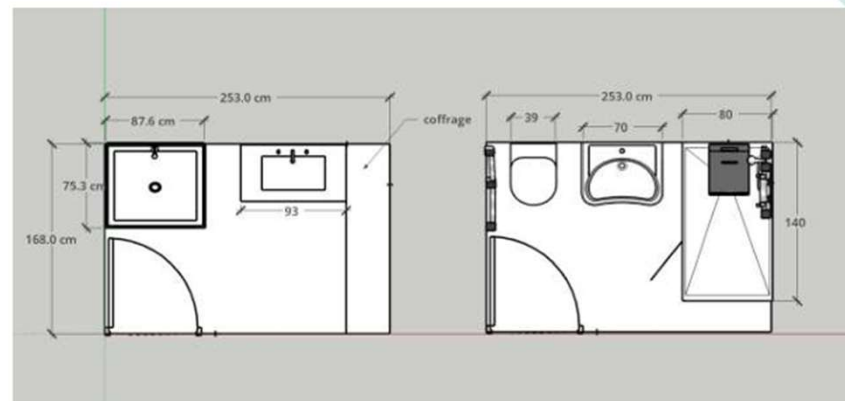


La disposition des éléments devra correspondre au plan projet fourni en pièce-jointe. Des travaux inhérents aux travaux d'adaptation seront certainement nécessaires (isolation de la pièce, mise aux normes électriques, réfection/renforts des murs, ventilation).

Accès à la véranda, garage :

Afin de permettre un accès ces pièces avec plus de sécurité, l'installation d'une barre d'appui verticale, 30cm minimum, est conseillée, à fixer sur un mur sur le côté de la porte (en position avec le couple).

6. CROQUIS DE VOTRE PROJET



Salle de bain avant travaux

installation douche plate

(Schéma de principe, ne peut être utilisé comme plan d'exécution)

Rappel : L'ensemble des aides ne pourra être acquis qu'à la condition que les travaux ne soient pas engagés avant la réception de l'accord de financement (du dernier accord sollicité en cas de multi-financement).

Exemple 1 – résultats



Aide au devis

- Mention explicite « devis »
- Date d'émission du devis
- Numérotation de la facture
- Dénomination sociale, forme juridique (EURL, SARL, SA, SNC, SAS), capital social et le SIRET de la société (sauf pour les personnes physiques professionnelles)
- Assurance professionnelle souscrite avec les coordonnées de l'assureur ou du garant et la couverture géographique du contrat ou de la garantie décennale
- Numéro d'enregistrement au répertoire des métiers pour un artisan (SIRET)
- Civilité, nom, prénom et adresse du client / adresse de facturation
- Adresse de réalisation des travaux ou de la prestation
- Durée de validité de l'offre. En l'absence de mention de la durée de validité sur le devis, la durée considérée par défaut est de 3 mois
- Conditions de paiement, de livraison et d'exécution du contrat
- Numéro du devis lorsqu'il a été préalablement établi
- Décompte détaillé de chaque prestation et produit, en quantité et en prix unitaire hors TVA, avec désignation de l'unité*

*L'ensemble des postes de travaux et les caractéristiques des différents matériels devront être clairement spécifiés dans votre devis afin que la demande de financement puisse être étudiée (nom des matériaux, références, et prix unitaires).

Ces éléments permettront au chargé d'opération de vérifier si les bons matériels sont proposés.

Pour les travaux concernant l'adaptation d'une douche, voici une liste des informations qui doivent impérativement figurer sur le devis :

- Taille du receveur de douche (longueur et largeur),
- Hauteur du receveur. Un maximum de 4 cm (marche + ressaut) est toléré avec la possibilité d'installer une pompe de relevage ou rampe d'accès à la douche.
- Norme ou Classe de la résistance de glissement du revêtement de douche et de sol (RN ou PN),
- Références précises du siège de douche (marque et modèle), les sièges à lattes ne sont pas acceptés, préférez les sièges avec assise pleine et accoudoirs.
- Références précises de la ou des barres d'appuis (marque, modèle, taille(s)),
- Références précises du mitigeur de douche (marque et modèle),
- Références précises du lavabo PMR (marque et modèle),
- Références précises du WC PMR (avec hauteur),
- Types d'ouverture des parois de douche,
- La dimension du passage utile lors de l'ouverture des parois de douche,
- La dimension du passage utile des portes, sens et type d'ouverture.
- La surface de la faïence à poser (autour de la douche ou au-dessus du lavabo)
- La surface en m² du carrelage antidérapant à poser
- La surface en m² des murs ou plafond à reprendre

Si les travaux concernent l'adaptation d'une salle de bain, il est fortement conseillé d'installer un système de ventilation (repris dans les financements).

Aide au devis

Informations sur les travaux non financables (non exhaustives)

Tout ce qui relève du mobilier ou du décoratif ne peut pas être pris en charge sauf matériel spécifique préconisé dans le diagnostic autonomie et soumis à l'acceptation des financeurs (ex : miroir, meuble sous lavabo).

Informations importantes lors de la réalisation des travaux :

En acceptant de réaliser les travaux d'adaptation, vous vous engagez à respecter les préconisations matérielles ainsi que la disposition des éléments figurant sur les plans du chargé d'opération. En cas de difficultés techniques liées au bâti lors de la réalisation des travaux, il vous est demandé de ne pas prendre d'initiatives modifiant les préconisations du chargé d'opération, celui-ci se tient à votre disposition pour en échanger (cf coordonnées ci-après).

SOIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
LE TRAVAIL, C'EST MOI

Diagnostic autonomie

11

D'autres travaux tels que l'installation d'un monte escaliers, la motorisation des volets peuvent également être éligibles aux financements si indiqués dans le diagnostic autonomie.

Vous pouvez obtenir la liste complète des travaux éligibles auprès de votre chargé d'opération.

Exemple 2

II. ANALYSE DE LA SITUATION ET PROJET RETENU

La salle bain de Madame (cf photographie jointe et plans) comprend une baignoire, un lavabo, un WC ainsi que du rangement.

Actuellement la baignoire, haute de 57 cm ne permet pas un accès sécurisé pour le couple qui est alors contraint d'avoir la présence de l'autre membre pour effectuer leur toilette. Afin de favoriser la toilette du couple, il est préconisé la suppression de la baignoire et son remplacement par une douche répondant aux caractéristiques suivantes :



- Surface minimum idéale: 90 x 120 cm. Compte-tenu des dimensions de la pièce ainsi que des capacités actuelles du couple une largeur de 80cm pourrait être tolérée,
- Idéalement aucun ressaut positif ou négatif. En cas d'impossibilité technique, un système de pompe pourra être envisagé,
- Revêtement de sol antidérapant comme pour l'ensemble de la pièce,
- Parois de douche permettant un passage utile équivalent à celui de l'entrée dans la pièce (50cm minimum),
- Robinetterie équipée d'un mitigeur thermostatique (facilité de préhension et de manipulation et pour éviter toute brûlure) ; elle doit être située entre 80 et 100 cm du sol,
- Prévoir la possibilité de pose de barres d'appui horizontale de 60 cm de longueur minimale, sur un mur pouvant supporter une traction importante (mur porteur ou consolidé). Leurs positions exactes seront à définir en situation avec le couple,
- Prévoir la fixation d'un siège de douche mural (mur porteur ou consolidé) avec assise pleine, non bombée et pieds de renfort,
- Prévoir la possibilité de fixation de barre de fixation de la pomme de douche réglable en hauteur entre 90 et 200 cm. Un système de barre de fixation en « T inversé » ou en « L » pourrait avoir également l'usage d'une barre d'appui,
- Ciments et joints hydrofugés ou revêtement étanche,

La disposition des éléments devra correspondre au plan projet fourni en pièce-jointe.

Travaux éligible ma prime adapt

Des travaux inhérents aux travaux d'adaptation seront certainement nécessaires (isolation de la pièce, système de renouvellement de l'air, mise aux normes électriques, réfection/renforts de certains murs, modification de chauffage, modification des robinets d'arrêt d'eau ...).

L'escalier d'accès à l'étage (cf photographie jointe) est un escalier droit, composé de 15 marches de 22 cm de hauteur et équipé d'une main courante sur la gauche.

Malgré cet équipement, le risque de chute est majeur pour la famille lors du franchissement de ce passage.

Un système de monte escalier est alors préconisé pour compenser les difficultés d'accès et limiter le risque de chute.

Le palier à l'étage n'est profond que de 55cm. Cela risque de gêner l'arrivée du siège. Il se peut donc qu'il faille prolonger le rail en ajoutant un virage pour offrir une arrivée plus sécuritaire sur une partie plus spacieuse du palier.



Travaux réalisés exemple 2

AMELIO
POUR LES PROS

Le dispositif AMELIO

AMELIO
JE RÉNOVE MON LOGEMENT AVEC LA MEL



SERVICE PUBLIC DE LA RÉNO- VATION ET DE L'ADAPTATION DE L'HABITAT PRIVÉ

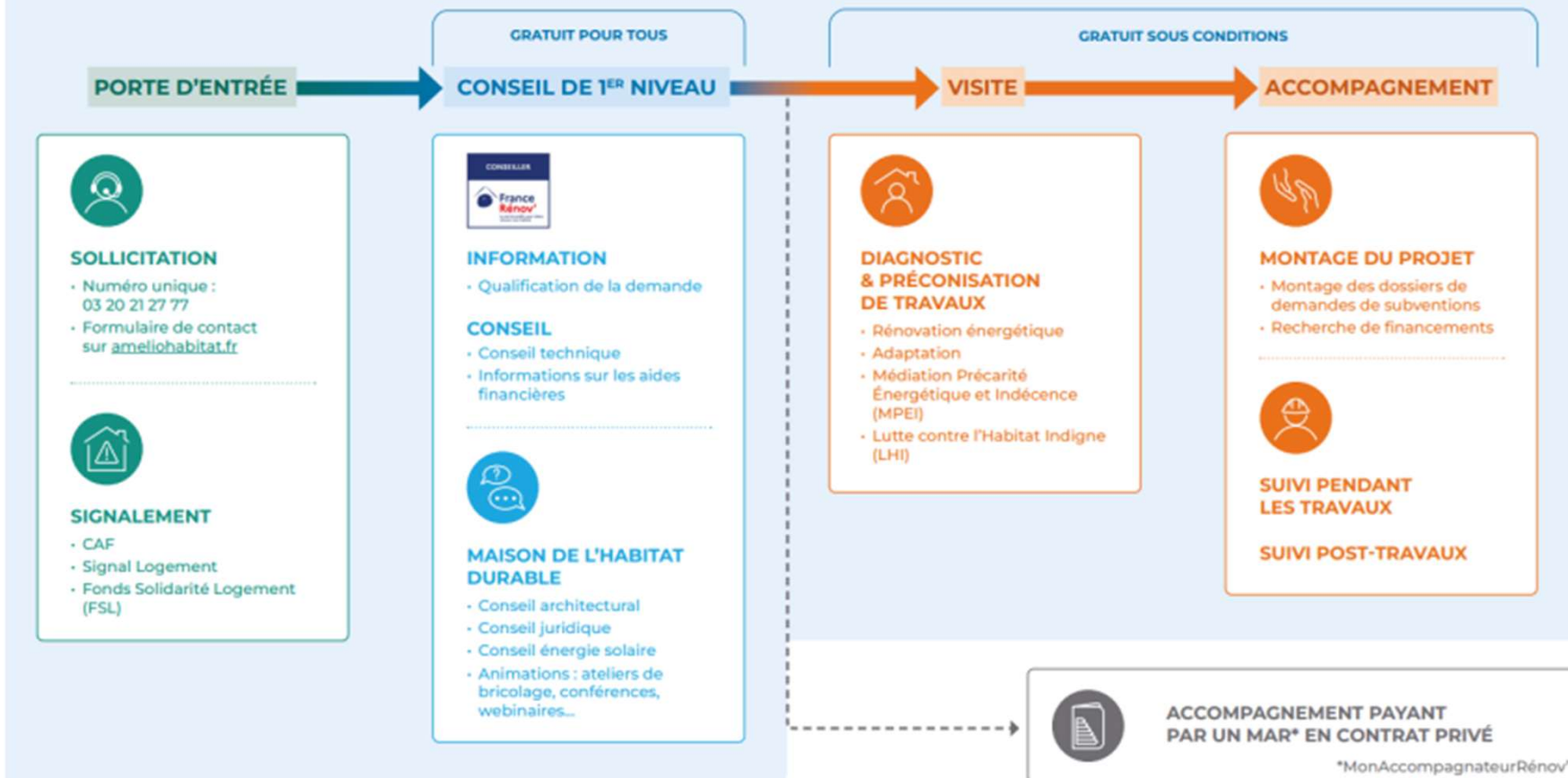
→ Des solutions pour
tous les propriétaires,
locataires, copropriétaires
et bailleurs d'un
logement privé situé
dans la métropole lilloise.





AMELIO POUR QUI ?

- Propriétaires occupants
- Propriétaires bailleurs
- Copropriétés
- Locataires



LES PUBLICS ACCOMPAGNÉS PAR AMELIO



PROPRIÉTAIRE OCCUPANT

Modestes et très modestes, en étiquette énergétique E, F ou G



LOCATAIRE

En précarité énergétique



PROPRIÉTAIRE BAILLEUR

- Logements locatifs privés sous prescription de travaux, indécents ou insalubres
- Logements locatifs privés en étiquette énergétique E, F ou G de bailleurs personnes physiques aux ressources modestes ou très modestes et de personnes morales
- Logements locatifs vacants de plus de 2 ans de bailleurs personnes physiques aux ressources modestes ou très modestes et de personnes morales



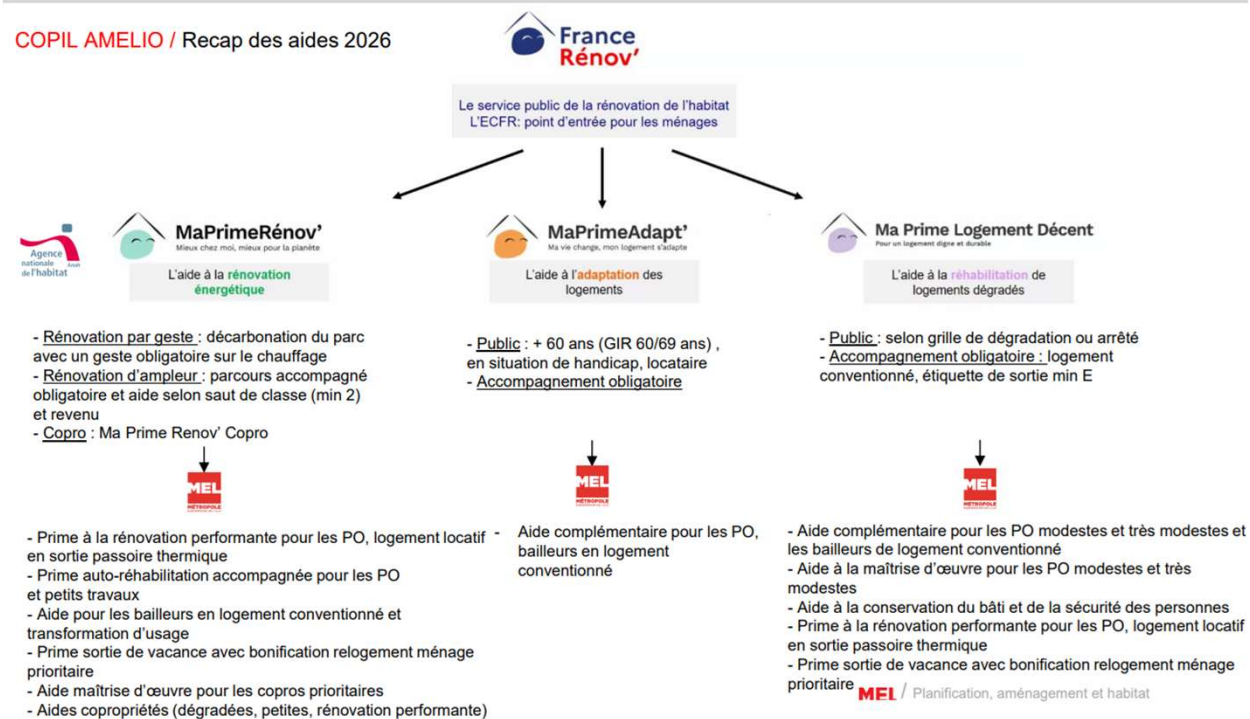
COPROPRIÉTÉS

Copropriétés fragiles du fait de leur taux d'impayés ou de leur situation en géographie prioritaire de la politique de la ville, désorganisées ou sous procédure au titre de la LHI

- Copropriétés de 20 lots ou moins
- Copropriétés en étiquette énergétique E, F ou G

AMELIO
JE RÉNOVE MON LOGEMENT AVEC LA MEL

Les principales aides accessibles via AMELIO



AMELIO
POUR LES PROS

Le réseau AMELIO POUR LES PROS



Pourquoi un réseau de professionnels ?

- **Faciliter les échanges entre acteurs, le fonctionnement et l'amélioration continue du dispositif :** collectivité, opérateurs fédérations professionnelles et organismes de qualification, entreprises, architectes, maîtres d'œuvre
- **Participer à l'information et au développement de compétences des professionnels**
- **Encourager et faciliter le travail en « groupement »** des professionnels pour une offre de rénovation globale
- **Renforcer l'accompagnement des particuliers** et les rassurer dans le choix des entreprises

Augmenter le nombre de chantiers et leur niveau de performance énergétique et environnementale



Qui sont les acteurs du réseau ?

Le réseau est

- **composé** d'artisans, d'entreprises, de maître d'œuvre, d'architectes , de groupements, de contractants généraux qui réalisent des chantiers sur le territoire de la MEL
- **animé** pour la MEL par le cd2e – centre régional de déploiement de l'éco-transition
- **suivi** par un comité rassemblant la MEL, les organisations professionnelles (FFB, CAPEB, CMA,CROA), les organismes de qualification (qualibat), les représentants des opérateurs

Pourquoi rejoindre le réseau ?

- Bénéficier d'opportunités de chantiers : visibilité auprès de particuliers déjà accompagnés par AMELIO, prêt à passer à l'action
- Être informé sur les évolutions du dispositif d'aides avec un suivi de dossier
- Prendre part à des animations : rencontres entre professionnels, des ateliers, des conférences, des visites chantier, ...
- Entrer dans une communauté engagée : développer des liens entre acteurs de la rénovation
- Accéder aux informations d'un centre de ressources reconnu – le cd2e : des conseils, ressources et contacts pour développer vos connaissances en matière de rénovation performante

AMELIO
JE RÉNOVE MON LOGEMENT AVEC LA MEL

**LISTE DES ENTREPRISES SIGNATAIRES
DE LA CHARTE AMELIO**

Date du jour : 19 Décembre 2025

Vous trouverez ci-dessous la liste des entreprises ayant signées la charte du réseau « AMELIO POUR LES PROS » qui rassemble des artisans, entreprises, maîtres d'œuvre, architectes, contractants généraux. En savoir plus sur le réseau : <https://ameliohabitat.fr/e-suis/un-professionnel>

Le réseau AMELIO POUR LES PROS n'est ni un label de qualité ni une attestation de savoir-faire. C'est un réseau d'information et de partage entre professionnels qui s'engagent à participer régulièrement à des réunions d'informations et à échanger avec la MEL et ses partenaires. La MEL ni aucun des partenaires AMELIO ne garantissent le travail des entreprises. Pour vos travaux, vous êtes libre de choisir l'entreprise de votre choix (qu'elle figure ou non dans cette liste).

ATTENTION :

- Pour les travaux de rénovation énergétique pour lesquels vous sollicitez **des aides financières**, vous devez **IMPERATIVEMENT** vérifier que l'entreprise dispose bien **d'une qualification RGE** pour les travaux concernés. Cette qualification doit être valable au moment du chantier. Pour cela vous devez faire la vérification sur le site (en scannant le QR Code) ;
- Pour les travaux d'adaptation, il n'y a pas d'exigence de qualification pour bénéficier des aides. Cependant, des entreprises ont été formées et disposent de labels HandiBat/ProAdapt ;
- Pour bénéficier des aides, les travaux ne doivent pas commencer avant le dépôt des demandes de subventions. N'hésitez pas à contacter votre accompagnateur AMELIO pour toute question.



ENTREPRISES EN ADAPTATION (pas de qualification RGE en adaptation)

Entreprise	Adresse entreprise	Téléphone / Mail	Nature des travaux en adaptation
HOME RENOVATION ETS DEVENDEVILLE (SIRET : 79005040500030)	6 Rue Auguste Dupuis - Phalempin	03 59 23 31 65 MICHAEL.DEVENDEVILLE@GMAIL.COM	Aménagement salle de bain (barre d'appui, remplacement baignoire par douche, ...), Eclairage à détection de mouvement, Elargissement des couloirs, Installation de volets roulants, WC surélevés et barre d'appui
FACON MEDICAL (labélisé HANDIBAT) (SIRET : 482 611 696 00014)	RUE DES FRERES LUMIERES - AULNOY LEZ VALENCIENNES	03 27 30 97 15 info@facomedical.fr	Aménagement salle de bain (barre d'appui, remplacement baignoire par douche, ...), Monte escalier électrique, WC surélevés et barre d'appui

Exemple de liste diffusée aux particuliers

Les engagements de base du réseau

- **Engagements AMELIO**

Mettre en relation les entreprises partenaires avec des particuliers qualifiés

Animer la relation entre les professionnels et les acteurs du dispositif

Être un point de contact / référence

- **Engagements des entreprises**

Être RGE et à jour des obligations assurantielles

Respecter les règles professionnelles et assurer la montée en compétences de ses équipes

Participer aux animations ou être en contact avec le réseau plusieurs fois par an

Comment rejoindre le réseau

39

- *Participer à une réunion de présentation*
- *Signer la charte*
- *Participer aux animations et répondre aux sollicitations*

Pour en savoir plus sur le réseau AMELIO POUR LES PROS



Aude CATOIRE
Consultante Bâtiment Durable
CD2E
a.catoire@cd2e.com
06 01 70 08 02

<https://ameliohabitat.fr/je-suis/un-professionnel>

*Prochaine réunion
de présentation:*

*Vendredi 03 avril –
11h*

Bazaar St So – Lille

*[Inscription en ligne
ici](#)*